



Saunier Duval
Toujours à vos côtés

Notice d'emploi

Semiafast Condens,
Semia Condens

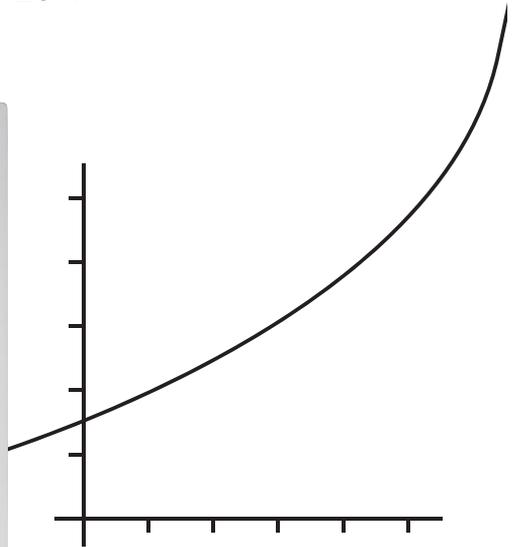
25 -A

30 -A

35 -A R1

AS 12 -A

AS 25 -A



FR

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	5	Dépannage	15
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	5.1	Identification et résolution des défauts.....	15
1.2	Utilisation conforme	3	5.2	Visualisation des codes défauts.....	15
1.3	Consignes générales de sécurité	4	6	Entretien et maintenance	15
2	Remarques relatives à la documentation	8	6.1	Maintenance	15
2.1	Respect des documents complémentaires applicables	8	6.2	Entretien du produit	16
2.2	Conservation des documents	8	6.3	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation.....	16
2.3	Validité de la notice.....	8	7	Mise hors service.....	16
3	Description du produit	8	7.1	Mise hors service provisoire du produit.....	16
3.1	Marquage CE.....	8	7.2	Mise hors service définitive du produit.....	16
3.2	Numéro de série	8	8	Recyclage et mise au rebut	16
3.3	Indications sur la plaque signalétique.....	8	9	Garantie et service après-vente	16
3.4	Structure du produit	9	9.1	Garantie	16
3.5	Vue d'ensemble des éléments de commande	10	9.2	Service après-vente.....	17
3.6	Description de l'écran	10	Annexe	18	
3.7	Description du fonctionnement des touches	11	A	Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble	18
3.8	Niveaux de commande	11	B	Dépannage	18
4	Fonctionnement.....	11			
4.1	Mise en service du produit.....	11			
4.2	Affichage de base	11			
4.3	Vérification de la pression de l'installation de chauffage	12			
4.4	Remplissage de l'installation de chauffage	12			
4.5	Sélection du mode de fonctionnement	13			
4.6	Réglage de la température d'eau chaude sanitaire.....	13			
4.7	Réglage de la température de départ du chauffage.....	14			
4.8	Réglage sur le produit.....	14			
4.9	Mise en veille du produit.....	14			
4.10	Protection contre le gel	14			

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage central fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

1 Sécurité

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Installation seulement pour l'installateur agréé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil ou au réglage du gaz.

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.

- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.3.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez l'appareil.
- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

1.3.5 Danger de mort en cas de fuite de gaz de combustion

Si le produit est utilisé alors que le siphon des condensats est vide, il y a un risque de diffusion de gaz de combustion dans l'air ambiant.

- ▶ Veillez à ce que le siphon des condensats soit plein avant de faire fonctionner le produit.

1.3.6 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'entrez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans

la pièce d'installation du produit.

1.3.7 Danger de mort en cas d'omission de dispositif de sécurité

Tout dispositif de sécurité manquant (par ex. soupape de sécurité, vase d'expansion) peut entraîner des brûlures mortelles ou d'autres blessures graves, notamment en cas d'explosion.

- ▶ Demandez à l'installateur spécialisé de vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

1.3.8 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air,

1 Sécurité

d'eau et des câbles électriques

- au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
- au niveau du système d'évacuation des condensats
- au niveau de la soupape de sécurité
- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.9 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Conditions: Fonctionnement sur air ambiant

- ▶ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.3.10 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.

- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3.11 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniacés, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ▶ Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- ▶ Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.3.12 Habillage de type armoire

L'habillage de type armoire du produit est soumis à des prescriptions particulières.

- ▶ Vous ne devez pas procéder vous-même à l'habillage du produit.



- ▶ Adressez-vous à une société d'installation si vous souhaitez équiper votre produit d'un habillage de type armoire.

1.3.13 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.



2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Produit - référence d'article

SEMIAFAST CONDENS 25 -A (H-FR)	0010016081
SEMIAFAST CONDENS 30 -A (H-FR)	0010016082
SEMIAFAST CONDENS 35 -A (H-FR) R1	0010019940
SEMIA CONDENS AS 12 -A (H-FR)	0010016084
SEMIA CONDENS AS 25 -A (H-FR)	0010016085

Ces produits sont conçus pour être installés uniquement sur des installations au gaz naturel.

3 Description du produit

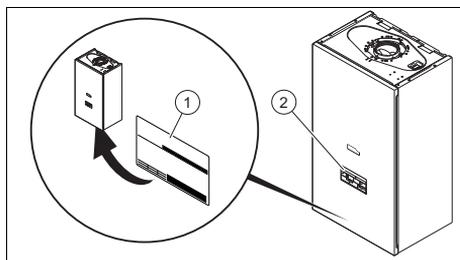
3.1 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

3.2 Numéro de série



Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique (1) et sur la notice d'emploi succincte (2) (→ page 8).

3.3 Indications sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est montée d'usine sur la face inférieure du produit.

La plaque signalétique certifie le pays dans lequel le produit doit être installé.

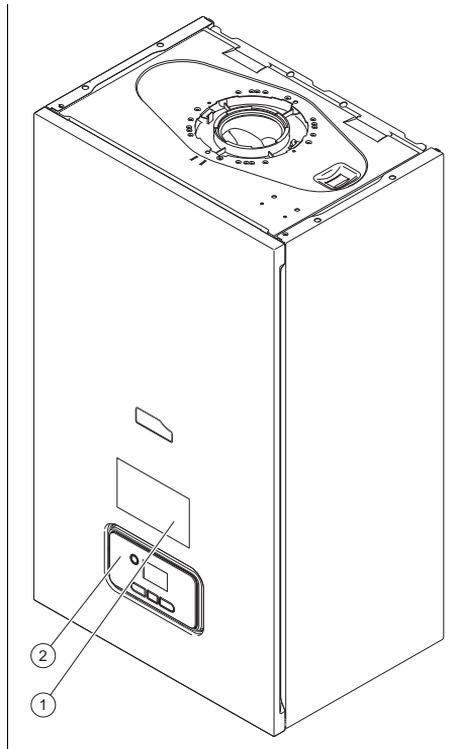
Indication sur la plaque signalétique	Signification
	Code barres avec numéro de série

Description du produit 3

Indication sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	Sert au suivi qualité ; 3ème au 4ème chiffre = année de fabrication Sert au suivi qualité ; 5ème au 6ème chiffre = semaine de fabrication Sert à l'identification ; 7ème au 16ème chiffre = référence d'article du produit Sert au suivi qualité ; 17ème au 20ème chiffre = site de production
Semiafast Condens / Semia Condens	Désignation du produit
XX, Gxx - xx mbar (x kPa)	Type de gaz et pression de raccordement du gaz réglés d'usine
Kat.	Catégorie de gaz autorisée
Condensation	Catégorie du niveau de rendement de la chaudière conformément à la Directive européenne 92/42
Type : Xx3(x)	Raccordements admissibles pour les gaz de combustion
PMS	Pression d'eau maximale de service en chauffage
PMW	Pression d'eau maximale de service en sanitaire
V/Hz	Raccordement électrique
W	Puissance électrique absorbée maxi
IP	Type de protection
	Mode chauffage
	Production d'eau chaude
P_n	Plage de puissance utile nominale en mode chauffage
P_{nc}	Plage de puissance utile nominale en mode chauffage (technologie à condensation)
P	Plage de puissance utile nominale en mode sanitaire
Q_n	Plage de débit calorifique nominal en mode chauffage

Indication sur la plaque signalétique	Signification
Q_{nw}	Plage de débit calorifique nominal en mode sanitaire
$T_{max.}$	Température de départ maxi
NOx	Classe de NOx du produit
Code (DSN)	Code spécifique du produit

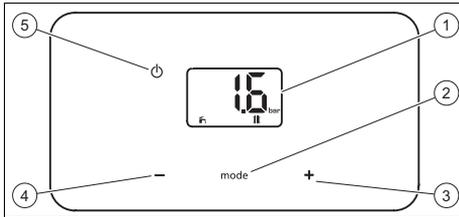
3.4 Structure du produit



- 1 Notice d'emploi succincte aimantée avec désignation de modèle et numéro de série
- 2 Éléments de commande

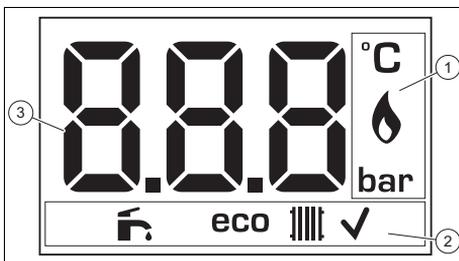
3 Description du produit

3.5 Vue d'ensemble des éléments de commande



- | | |
|----------|----------|
| 1 Écran | 4 Touche |
| 2 Touche | 5 Touche |
| 3 Touche | |

3.6 Description de l'écran



- | | |
|---|--|
| 1 Informations sur le fonctionnement | 3 Affichage de la température actuelle de départ de chauffage, de la pression de remplissage de l'installation de chauffage, du mode de fonctionnement ou d'un code défaut |
| 2 Mode de fonctionnement actif, choix et validation du mode de fonctionnement | |

Validité: chaudière mixte, chaudière chauffage seul, fonction préchauffage de l'eau chaude sanitaire disponible

Symbole	Signification
	Fonctionnement correct du brûleur – Brûleur en marche

Symbole	Signification
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage – Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible. – Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible ou fonction dégazage active.
	Mode d'eau chaude sanitaire – Affichage fixe : eau chaude activée – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode de puisage (chaudière mixte) – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode réchauffage du ballon d'eau chaude sanitaire (chaudière chauffage seul)
eco	Fonctionnement économique du mode d'eau chaude sanitaire – Température d'eau chaude < 50 °C – Température de service normale – Préchauffage de l'eau chaude désactivée (chaudière mixte)
	Mode chauffage – Affichage fixe : Mode chauffage activé – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Affichage clignotant : – mise sous tension du produit – anomalie
	Réglage validé
F.XX / Err	Défaut dans le produit – Apparaît à la place de l'affichage de base.

Fonctionnement 4

Symbole	Signification
OFF	– Apparaît à la mise en veille du produit.

3.7 Description du fonctionnement des touches

Touche	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> – sélectionner le mode de fonctionnement – valider le mode de fonctionnement – valider une valeur de réglage – augmenter le contraste de l'écran
 ou 	<ul style="list-style-type: none"> – régler la température d'eau chaude sanitaire – régler la température de départ du chauffage – augmenter ou réduire la valeur de réglage sélectionnée – augmenter le contraste de l'écran
	<ul style="list-style-type: none"> – activer le produit : marche/arrêt (mise en veille) – réinitialiser le produit

Les valeurs réglables clignotent à l'écran. Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation.

Si vous n'actionnez aucune touche pendant 5 secondes, alors l'écran revient à l'affichage de base.

Si aucune touche n'est activée au bout d'une minute, alors le contraste de l'écran diminue.

3.8 Niveaux de commande

Le produit offre deux niveaux de commande :

- Le niveau de commande utilisateur donne accès aux principales informations et offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.
- Le niveau réservé à l'installateur (accès technicien) nécessite des connais-

sances bien spécifiques. C'est pourquoi il est protégé par un code d'accès.

Niveau de commande destiné à l'utilisateur – vue d'ensemble (→ page 18)

4 Fonctionnement

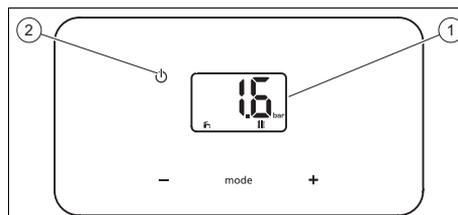
4.1 Mise en service du produit

4.1.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

Conditions: L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation de l'appareil a montré l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.

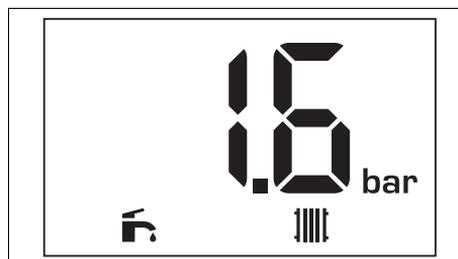
- ▶ Assurez-vous que le robinet d'arrêt du gaz est bien ouvert à fond.
- ▶ Assurez-vous que les robinets d'arrêt pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts.
- ▶ Assurez-vous que le robinet d'arrêt d'eau froide est bien ouvert.

4.1.2 Mise en marche du produit



- ▶ Appuyez sur la touche (2).
 - ◁ Une fois le produit activé, l'écran (1) fait apparaître l'affichage de base.

4.2 Affichage de base



4 Fonctionnement

L'affichage de base de l'écran indique la pression de remplissage de l'installation de chauffage et le mode de fonctionnement.

Pour revenir à l'affichage de base :

- N'actionnez aucune touche pendant plus de 5 secondes.

En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un code défaut.

4.3 Vérification de la pression de l'installation de chauffage

1. Une fois par mois, assurez-vous que la pression du système de chauffage central affichée sur l'interface utilisateur affiche une valeur entre 0,1 MPa et 0,15 MPa (1,0 bar et 1,5 bar).
 - ◁ Si la pression de remplissage est correcte, alors aucune manipulation n'est nécessaire.
 - ▽ Si la pression de remplissage est trop basse, alors ajoutez de l'eau dans l'installation de chauffage



Remarque

Si la température départ chauffage est affichée à l'écran, alors appuyez simultanément sur les touches  et  pendant plus de 5 secondes ou désactivez temporairement le mode chauffage pour afficher la pression.

2. Remplissez l'installation de chauffage. (→ page 12)

4.4 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention !

Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques !

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- ▶ Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- ▶ En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque

L'installateur spécialisé se charge du remplissage initial, des éventuels appoints et de la qualité de l'eau.

L'utilisateur se charge uniquement de faire les appoints en eau dans l'installation de chauffage.

1. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
2. Ouvrez lentement le robinet de remplissage, comme vous l'a indiqué l'installateur spécialisé.
3. Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.

Fonctionnement 4

4. Contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.
5. Après le remplissage, refermez le robinet de remplissage.

4.5 Sélection du mode de fonctionnement



Remarque

Chaque fois que le produit est activé, il reprend le mode de fonctionnement sélectionné précédemment.

- ▶ Appuyez sur  autant de fois que nécessaire pour que l'écran affiche le mode de fonctionnement souhaité.

Symbole	Mode de fonctionnement
	Chauffage + eau chaude sanitaire
	Chauffage uniquement
	Eau chaude sanitaire uniquement
—	Aucune demande

4.6 Réglage de la température d'eau chaude sanitaire

Validité: chaudière mixte

Conditions: Température gérée par la chaudière

- ▶ Réglez la température de l'eau chaude sur la chaudière (→ page 14)

Conditions: Température gérée par le régulateur

- ▶ Réglez la température de l'eau chaude sur le régulateur.



Remarque

Si vous appuyez sur les touches  ou , alors l'écran affiche .

Validité: chaudière chauffage seul, ballon d'eau chaude sanitaire

Conditions: Température gérée par le ballon d'eau chaude sanitaire avec thermostat

- ▶ Réglez la température de l'eau chaude sur le ballon d'eau chaude sanitaire.



Remarque

Si vous appuyez sur les touches  ou , alors l'écran affiche .

Conditions: Température gérée par le ballon d'eau chaude sanitaire avec capteur de température

- ▶ Réglez la température de l'eau chaude sur la chaudière ou le régulateur (→ page 14).

4.6.1 Activation et désactivation de la fonction de préchauffage

Validité: chaudière mixte, fonction préchauffage de l'eau chaude sanitaire disponible

- ▶ Appuyez simultanément sur les touches   pendant plus de 3 secondes.
 - ◀ Si **ECO** s'affiche à l'écran, le préchauffage est désactivé.
 - ◀ Si **ECO** n'est pas affiché à l'écran, le préchauffage est activé.



Remarque

La fonction de préchauffage est rendue disponible par l'installateur spécialisé.

4 Fonctionnement

4.7 Réglage de la température de départ du chauffage

Validité: chaudière mixte
OU chaudière chauffage seul

Conditions: Température gérée par la chaudière, mode chauffage sélectionné

- ▶ Réglez la température de départ de chauffage sur la chaudière (→ page 14).



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

Validité: Régulateur

Conditions: Température gérée par un régulateur, mode chauffage sélectionné

- ▶ Réglez la température de départ de chauffage au maximum sur la chaudière (→ page 14).
- ▶ Réglez la température d'ambiance sur le régulateur.
 - ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par le régulateur.

Validité: Sonde extérieure

Conditions: Sonde de température extérieure raccordée sur la chaudière, mode chauffage sélectionné

- ▶ Si vous appuyez sur l'une des touches **[mode]**, **[◀]** ou **[▶]**.
 - ◁ L'écran affiche la température de départ de chauffage calculée par la chaudière.
 - ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par la chaudière.

4.8 Réglage sur le produit



Remarque

L'ordre des réglages disponibles dépend du mode de fonctionnement sélectionné.

Si le mode de fonctionnement sélectionné est **eau chaude sanitaire + chauffage** alors la validation de la température de l'eau chaude sanitaire est nécessaire pour accéder au réglage de la température de départ du chauffage.

1. Appuyez sur la touche **[◀]** ou **[▶]** pour régler la température.
2. Appuyez sur la touche **[mode]** pour valider.

4.9 Mise en veille du produit

- ▶ Appuyez sur la touche **[⏻]** pendant moins de 3 secondes.
 - ◁ A la fin de la demande en cours, l'écran affiche **OFF** et s'éteint.
 - ◁ La mise en veille du produit est activée.
 - ◁ La fonction de protection antigel du produit est activée.
 - ◁ L'alimentation électrique principale n'est pas coupée. Le produit reste sous tension.

4.10 Protection contre le gel

4.10.1 Fonction de protection contre le gel du produit

La fonction de protection contre le gel commande la mise en fonctionnement de la chaudière et de la pompe dès lors que la température de protection dans le circuit chauffage est atteinte.

– Température de protection: 12 °C

La pompe s'arrête dès que la température minimale de l'eau contenue dans le circuit chauffage est atteinte.

– Température minimale de l'eau: 15 °C

Si la température d'allumage brûleur dans le circuit chauffage est atteinte, alors le brûleur s'allume jusqu'à atteindre la température de coupure du brûleur.

- Température d'allumage du brûleur: 7 °C
- Température de coupure du brûleur: 35 °C

Le circuit d'eau sanitaire (froide et chaude) n'est pas protégé par la chaudière.

La protection de l'installation contre le gel ne peut être garantie uniquement par la chaudière.

Un régulateur est nécessaire pour contrôler la température de l'installation.

4.10.2 Protection de l'installation contre le gel



Remarque

Assurez-vous que les alimentations en électricité et en gaz du produit sont en service.

Conditions: Absence de quelques jours, Sans régulateur

- ▶ Mettez le produit en veille. (→ page 14)

Conditions: Absence de quelques jours, Avec régulateur

- ▶ Programmez votre absence sur le régulateur pour que les dispositifs de protection contre le gel soient opérationnels.

Conditions: Absence prolongée

- ▶ Contactez un professionnel qualifié afin qu'il effectue la vidange de l'installation ou qu'il protège le circuit de chauffage par ajout d'un additif antigel spécial chauffage.

5 Dépannage

5.1 Identification et résolution des défauts

- ▶ En cas de problème de fonctionnement du produit, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.
Dépannage (→ page 18)
- ▶ Si le produit ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

5.2 Visualisation des codes défauts

Les codes défauts sont prioritaires sur tous les autres affichages. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

- ▶ Si votre produit affiche un code défaut (F.xx), alors adressez-vous à un installateur spécialisé.

6 Entretien et maintenance

6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit. Il peut être nécessaire d'anticiper l'intervention de maintenance, en fonction des constats de l'inspection.

7 Mise hors service

6.2 Entretien du produit



Attention !
Risque de dommages matériels en cas de détergent inadapté !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

- ▶ Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- ▶ Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire du produit

- ▶ Une mise hors service provisoire du produit ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.
- ▶ Éteignez le produit en actionnant l'interrupteur général prévu sur place.
 - ◁ L'écran s'éteint.
- ▶ En cas de désactivation prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer

également le robinet d'arrêt du gaz et le robinet d'arrêt d'eau froide.

7.2 Mise hors service définitive du produit

- ▶ Confiez la mise hors service définitive du produit à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de

Garantie et service après-vente 9

2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel,

atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;

- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.